



# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT FIACRE SUR MAINE

**DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 5 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Madame Danièle GADAIS**, Maire.

**Présents** : Danièle GADAIS, Maire, Nicolas DEROCHE, Sandrine MANDIN-DIRAISON, Pascal DABIN, Adjoints, Adrien BEL, Sandrine BOUCHEREAU, Cédric BUSSON, Maggy CONSTANTIN, Joëlle LABAT, Vincent LHOPITAL, Guillaume NEAU, Régine POIRON

**Absents excusés** : Valérie BOUCHAUD a donné pouvoir à Régine POIRON

**Secrétaire de séance** : Vincent LHOPITAL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/09/2022.

Nombre de conseillers : En exercice : 13	Présents : 12	Votants : 13
------------------------------------------	---------------	--------------

## 1. Délibération - Approbation du PV du CM du 4 juillet 2022

Le procès-verbal du CM du 4 juillet 2022 est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## 2. Information - Démission d'un conseiller municipal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Maxime BOSSARD de son mandat de conseiller municipal à la date du 29 août 2022.

Le Conseil Municipal prend acte de cette démission.

M. BOSSARD avait reçu délégation pour les affaires relatives à l'élaboration et au suivi des budgets, au suivi des dépenses et des recettes. Cette délégation est confiée à M. DEROCHE, 1<sup>er</sup> adjoint.

## 3. Délibération – Désignation d'un membre titulaire pour la CAO

Considérant que Monsieur Maxime BOSSARD a démissionné de son mandat de conseiller municipal de Saint-Fiacre-sur-Maine, il convient de désigner un nouveau membre titulaire de la commission municipale d'appel d'offres de Saint Fiacre sur Maine.

Madame Joëlle LABAT s'est portée candidate pour remplacer Monsieur Maxime BOSSARD à la commission d'appel d'offres de Saint Fiacre sur Maine.

Il est proposé au Conseil de désigner comme membre titulaire, Madame Joëlle LABAT.

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

#### **4. Information - Rénovation de la Mairie**

Suite à la commission d'appel d'offres du 23 août 2022, tous les lots ont été pourvus. Le montant total des lots s'élève à 324 053,58 € HT, (soit 9,85% plus élevé que le montant estimé en mai 2022).

Le marché de travaux est composé de 10 lots, décomposé comme suit :

<b>Numéro lot</b>
LOT N°01 - DESAMIANTAGE - DEPLOMBAGE
LOT N°02 - DEMOLITIONS - MACONNERIES
LOT N°03 - CHARPENTE - COUVERTURE
LOT N°04 - RAVALEMENT
LOT N°05 - PLATRERIE - MENUISERIES INTERIEURES
LOT N°06 - METALLERIE - SERRURERIE
LOT N°07 - REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE
LOT N°08 - PEINTURE - SIGNALÉTIQUE
LOT N°09 - PLOMBERIE SANITAIRES - CHAUFFAGE - VENTILATION
LOT N°10 – ELECTRICITE

#### **5. Urbanisme – DIA à l'ordre du jour. Dossiers en cours**

7 DIA sont à l'ordre du jour :

- DIA 044 159 22 A0018 – parcelle A 945 – 2 rue du Port SEM
- DIA 044 159 22 A0019 – parcelle A 933 – La Bourchinière
- DIA 044 159 22 A0020 – parcelles B 610 – B 1429 – 6 rue du Four à Pain
- DIA 044 159 22 A0021 – parcelle C 1671 – La Hautière
- DIA 044 159 22 A0022 – parcelles C 1671 - C 607 – La Hautière
- DIA 044 159 22 A0023 – parcelle B 1500 – 9 rue des Sports
- DIA 044 159 22 A0024 – parcelles A 928 – A 1134 – A 1135 – A 1137 – 1 rue des Ouches

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de ne pas exercer son droit de préemption.

L'état des dossiers d'urbanisme en cours a été communiqué à l'ensemble des membres du conseil municipal à l'appui de la convocation. Cet état n'appelle pas de remarque particulière.

#### **6. Délibération – Clisson Sèvre Maine Agglo – Approbation du RPQS – Déchets**

L'article D2224-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale est destinataire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (SPQS) adopté par cet établissement.

Dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement ou de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissements publics de coopération intercommunale ci-dessus mentionnés.

Il indique, dans une note liminaire :

- la nature exacte du service assuré par ce ou ces établissements publics de coopération intercommunale et, le cas échéant, ce qui relève de la gestion directe de la commune concernée ;
- le prix total de l'eau et ses différentes composantes, en utilisant les indicateurs mentionnés aux annexes V et VI du présent code.
- le prix total de la prévention et de la gestion des déchets et ses différentes composantes, et son financement, en utilisant les indicateurs mentionnés à l'annexe XIII.

Plan local de prévention des déchets (5 ans)

Est présenté au conseil municipal le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Entendu la présentation de Madame le Maire, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Prendre acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Clisson Sèvre et Maine Agglo.
- Dire que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Président de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## **7. Point sur les commissions communales**

Monsieur Nicolas DEROCHE présente l'avancée des dossiers de la commission COPROF :

- Travaux exécutés durant l'été 2022 :
  - o Remplacement des urinoirs extérieurs aux vestiaires du foot
  - o Mise en place de cloisons aux urinoirs de l'école
  - o Réfection des poteaux des vestiaires et de l'école
  - o Travaux liés aux commissions sécurité en cours de finalisation
- Travaux de réaménagement de la mairie :
  - o Déménagement de la mairie vers la salle annexe, prévu à la mi-octobre.

Madame Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission Enfance Famille Aînés Vie Associative et Animation :

- Ecole :
  - o La nouvelle responsable de l'accueil périscolaire, Mme Manuella TURPIN, a pris son poste le 29 août.
  - o La rentrée 2022-2023 est marquée par une nouvelle organisation relative aux pointages (effectué à l'heure précise d'arrivée et de départ de l'enfant) et aux délais d'inscription au périscolaire (possible désormais jusqu'à la veille avant 9h).

- L'équipe en place sur l'école est identique à celle de la fin de l'année scolaire.
  - Une commission « restaurant scolaire » sera mise en place après les élections des parents d'élèves du 7 octobre 2022.
  - Révision du PEDT (projet éducatif territorial) prévue en 2023.
  - Ecole numérique mise en place d'ici la fin de l'année 2022.
  - A la demande d'agents intervenant sur l'école, des formations « Travail sur l'accueil de l'enfant » et SST (Sauveteur Secouriste du Travail) vont être prochainement programmées.
- Vie associative :
    - Manifestations de la rentrée : vendange de la vigne communale et entretien du verger organisés le 3 septembre.
    - Organisation par le Comité des fêtes du « Week-end Festif - Des tours 2 Co1ns » les 17 et 18 septembre 2022.
    - Rencontre entre les associations et l'équipe municipale prévue début octobre 2022.
  - Repas annuel des Aînés offert par la municipalité prévu le 26 novembre 2022
  - Sortie des Aînés prévue initialement en juin 2022, et annulée suite à la canicule, reportée à juin 2023 (destination identique, à savoir le Lac de Grand Lieu)

Monsieur Pascal DABIN présente l'avancée des dossiers de la commission TUE :

- 4 place de l'Eglise :
  - Le 19 septembre à 19h30, présentation du bornage au groupe de travail.
- Lotissement de la Métairie :
  - Dossier du permis d'aménager à l'instruction depuis le 28 juin 2022
  - En attente du retour du SDIS.
  - Pas de points bloquants à ce jour

## 8. Points divers

- Invitation de Clisson Sèvre et Maine Agglo : rénovation du projet de territoire présenté le 28 septembre de 19h à 22h.
- Ressources humaines :
  - Antoine RICOLLEAU a rejoint le 8 août le SYLOA (Syndicat Loire Aval)
  - Eva NAULEAU a rejoint le 12 septembre la communauté de communes Sèvre et Loire. Fabien DUPRE a été recruté pour assurer son remplacement. Il arrivera sur la commune d'ici 3 mois maximum (préavis).
  - Prévision de faire appel à l'association SEMES :
    - dans le cadre du déménagement de la mairie
    - pour assurer une aide ponctuelle à Vincent ROUSSEAU, qui sera seul aux services techniques, en attendant d'accueillir Fabien DUPRE

Madame le Maire rappelle la procédure de la fiche d'aide technique à destination des associations, et insiste sur les délais de transmission en mairie ; au plus tard 1 mois avant le début de la manifestation.

Enfin, Madame le Maire souhaite une bonne rentrée aux agents, élus, élèves, Aînés, associations, et une bonne vendange aux viticulteurs.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 10 octobre et sera précédé d'un moment de convivialité en compagnie d'Antoine RICOLLEAU et Eva NAULEAU, à l'occasion de leur départ de la commune.

## **9. Questions orales**

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h08.